

BONNE ANNEE 2004

BONNE ANNEE EDITO

Une nouvelle année commence, et vous lisez toujours « LES NOUVELLES ». En effet, vous êtes de plus en plus nombreux à les lire et le comité de rédaction s'en félicite. Toutes les semaines se suivent et se ressemblent en nous apportant votre soutien. Merci à toutes et à tous (ceux qui ont adhéré, qui adhèrent à la CFDT, qui lisent ce journal). Cette année 2004 sera riche en événements dont vous serez les acteurs principaux, à vous de saisir votre chance. La CFDT sur tout les fronts Retraités

Ce journal a été conçu avec le concours de l'équipe CFDT et financé par ses adhérents.

Prix unitaire : 0,860 €



DANS CE NUMERO

- | | |
|------------------------|---|
| 1 | <u>Edito BONNE ANNEE</u> |
| 1/2 | <u>C'est ma grande F.O.TE Réunion CE du 18 novembre 2003.</u> |
| 23/34
3/4 | <u>Réunion C.E. du 16 décembre 2003. Réunion DP du 18 novembre 2003.</u> |
| 34/4/5
5/6/7
7/8 | <u>Réunion D.P. du 16 décembre 2003. Commission de suivi sécurité du 4 novembre 2003.</u> |
| 5/6/7 | <u>Réunion CHSCT du 09 décembre 2003. Les bombes à retardement de la suppression du jour férié.</u> |

C'est ma grande F.O.TE

Mr Dufour La CFDT m'intéresse, apparemment OUI. Rétablissons la vérité comme il le dit.

- 1) Une erreur s'est glissée dans le N° précédent. Il est vrai que Mr Dufour n'est pas à cette commission et que les deux demi-journées profiteront à d'autres personnes de cette commission, tant mieux. Ils pourront, ainsi préparer leurs réunions.
- 2) Il est exact que je suis intervenu sur un point **IMPORTANT** de l'accord AVP que Mr Dufour n'avait pas vu (et tant mieux pour les AVP). Je ne revendique surtout pas le travail qu'a fait F.O. sur les autres points. Ils l'ont normalement fait.

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mise en forme : Puces et numéros

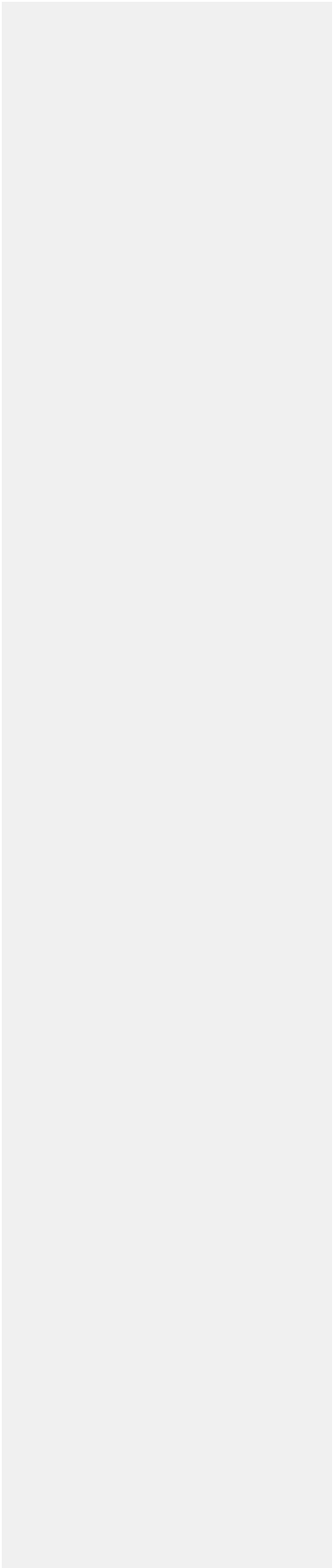
Mise en forme : Puces et numéros

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme



3) Réactif vous connaissez, OUI ou NON. Ce n'est pas grave, mais étant imprégné du système, je me suis permis de rajouter une note de la CFDT pour que tous comprennent. Mr Dufour ne lis pas nos NOUVELLES, il les interprète.

4) Mr Dufour critique les accords CFDT, POURQUOI PAS. Il faut signaler qu'en France environ 500 milles personnes pourront partir en retraite anticipée (dont déjà 15 en 2004 à la STRD) que seule la CFDT a avalisé. De plus, on ne signe pas une loi, on est d'accord avec ou pas ; Nous avons trouvé que c'était « un bon compromis ».

5) Juste quelques mots pour terminer, il est plus facile de critiquer les écrits des autres quand on n'est pas capable de communiquer soi-même. Depuis que les nouvelles existent (15 mois), elles dérangent certaines personnes de F.O. et de la C.G.T. (qui nous demande de retirer leurs questions-réponses C.E.-D.P. de notre journal → C.G.T.) POURQUOI ??? A vous de juger. A F.O. (comme à la CFDT) beaucoup de délégués et de militants font bien leur travail, juste une petite minorité a du mal à se remettre en question (n'est-ce pas Mr D.....). Alors chères, chers collègues, que vous appréciez ou non notre bulletin de section, vous le lisez et l'appréciez à sa juste valeur.



rentre dans ce budget formation. Depuis cette réunion, une

Réunion du CE du 16 Décembre 2003

Mise en forme : Puces et numéros

Q : Approbation du compte rendu du PV de la réunion du CE du 18 novembre 2003.

R : Approuvé avec quelques commentaires faites par un membre du comité d'entreprise, en particulier sur les points suivants : des chiffres sont notés sur le compte-rendu, alors qu'ils n'avaient pas été mentionnés. Celui-ci se demande si les réunions ne devraient pas être enregistrées (afin que le compte-rendu reflètent ce qui a été dit !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!)

Mise en forme : Puces et numéros

Q : Approbation du compte rendu de la commission chargée de la formation et du perfectionnement professionnel du 18 novembre 2003.

R : Question annulé pour non-présentation du compte-rendu dans les délais, reporté à la prochaine réunion.

Mis en forme

Q : Approbation du compte rendu de la commission d'information et d'aide au logement du 30 septembre 2003.

R : Approuvé sans aucun commentaire.

Mise en forme : Puces et numéros

Q : Calendrier prévisionnel des réunions sociales de l'année 2004.

R : Approuvé sans aucun commentaire en accord avec le secrétaire du C.E.

Q : Point sur la mutuelle obsèques.

R : La mutuelle obsèques nous fait deux nouvelles propositions qui sont :

6€00 actifs, 15€72 retraités ou

7€00 actifs, 14€29 retraités

Il faut savoir que les personnes sont assurées jusqu'à leur mort et que quasiment partout ailleurs cela s'arrête vers 75 ans. Par solidarité (malgré tout) le C.E. donne son aval pour la deuxième solution.

Q : Demandons à ce que les membres du CHSCT soient affectés aux services relevés difficiles par les agents pour le constater par eux-mêmes

R : La direction tergiverse sur la question et la réponse et ne souhaite pas répondre par l'affirmative ou la négative. Sur le fond il faudrait voir et sur la forme rien n'est encore précisé.

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

semestre, un déséquilibre entre actifs et retraités. Quand un actif coûte 100 un retraité coûte 150. alors que dans

Q : Nombre de départ en retraite anticipée connus à ce jour.

R : Aujourd'hui, il y a 15 départs en retraites anticipés → dont 6 personnes qui devaient déjà partir sur 2004, sur une retraite normale (avance de quelques mois), soit 9 départs réels.

Q : Prévoir rapidement une réunion de la commission habillement

R : Ok vers mi-janvier.

Q : Réponse de la direction concernant l'embauche définitive d'un salarié de l'atelier.

R : Son contrat lui a été donné ce jour pour embauche au 1^{er} Janvier 2004.

Q : Le plan du nouveau réseau est-il définitivement arrêté par la COMADI ?

R : Il ne sera pas réellement approuvé en conseil de COMADI comme indiqué dans les autres réunions, mais il sera approuvé bi-latéralement entre la COMADI et la STRD. Celui sera distribué aux délégués syndicaux en fin de semaine.

Q : Avec quel financement la direction assure-t-elle les différents travaux et achats actuels pour l'entreprise ? Les salariés ne seront-ils pas pénalisés lors des négociations annuelles ?

R : Ce sont des demandes effectuées par et pour les salariés. Ces travaux sont pris en charge par la STRD pour pouvoir raccourcir les délais d'aboutissements des travaux. Ils sont payés par la STRD sur ses fonds propres et remboursés ensuite par la COMADI. Cela ne change en rien les demandes salariales !!!!! **Commentaire du rédacteur :** la question non posée ce jour aurait du être : si vous faites ces travaux sur vos fonds, c'est qu'il y a peut-être de bons résultats (« avec bénéfices »), Quid des salariés qui ont fait des efforts ??????????????

Q : Date de la réunion des responsables d'activités pour l'établissement du calendrier et du budget 2004.

R : 29 janvier 2004 à 20h30.

Q : Dates des sorties de ski.

R : Il y a 4 sorties aux Jouvencelles : 15 et 29 février 2004, et deux en mars 2004.

Q : Date de la réunion des pêcheurs.

R : Le 05 février 20h30.

Q : Date limite de retrait des jouets de Noël.

R : Le 23 décembre 2003 jour de retrait des colis de fin d'année. Le reste ira à l'hôpital d'enfant.

Q : Divers.

R : Le directeur souhaite marquer au P.V. sa remarque, suite à une forte polémique sur le financement des travaux « qui coûtent chers et se font en fin d'année », que cet argent était de la COMADI. La CFDT et la CFDT n'a émis aucun commentaire sur cette question en réunion. La section CFDT représentée en réunion n'est pas d'accord sur la polémique entamée par F.O. et C.G.T. mais irait plus sur des propositions de vérification sur les comptes présentés par la STRD (comme indiqué par le secrétaire du C.E. ce qui est de la compétence du C.E.)

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Réunion D.P. du 16 Décembre 2003

Questions C.F.T.C.

Q : Qu'y a-t-il de prévu Rue de Jouvence et Gagneraux au niveau de la circulation et du passage des bus (en prévision du nouveau réseau)

R : Il devrait y avoir un déplacement du stationnement. Des études ont été demandées sur la possibilité d'avoir une balise et une voie (ou priorité) bus à cet endroit.

Q : pourriez-vous procéder à une vérification des webastos sur l'ensemble du parc (car de nombreux bus dégagent encore des fumées épaisses et nauséabondes)

R : Cela est fait et intégré dans la gamme de l'entretien électrique (2 par an) et à chaque demande de réparation → Signaler en cas de problème.

Q : A partir du 05 01 04, où devrait se garer les AVP qui termineront à 21h00

R : Il n'y a pas de changement pas rapport à aujourd'hui. Le parking Grangier n'étant pas extensible.

Q : A la fin du contrat de qualification ou emploi jeune, un agent peut-il passer au contrôle voyageur au lieu de la conduite ?

R : Oui pas de contre-indication pour une candidature spontanée lors des prochaines

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Questions C.G.T.

Q : Remplacement de M. Michel Franek, PRP au 1^{er} janvier 2004 ? Où en est l'appel à candidature ?

R : Il n'y a pas d'inquiétude à avoir, quand au remplacement, cela fait partie d'un global et le recrutement en interne peut se faire très rapidement.

Commentaire : attention il y aura 3 départs dans les 5 premiers mois de l'année 2004..... A

SUIVRE !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Q : Le personnel maîtrise occupant des postes de travail ne nécessitant pas d'aller sur le terrain auront-ils la possibilité dans la nouvelle tenue, de ne pas porter la cravate ? (à l'instar des CR qui n'auront aucune obligation)

R : Nous sommes allés voir les personnes qui pourrait être concernées, les méthodes et le planning et il s'avère qu'ils ne sont pas hostile au port de la cravate. Nous précisons qu'il y a des postes fixes aussi au PCR, pour l'entreprise, et Mr Bourdenet n'est pas d'accord. De toute les façons, il va s'en dire que la tenue qui devait être un renouveau marquant (→ plus jeune) se distingue par son caractère strict au niveau de la maîtrise.

Q : Suite à la question CE du 21 octobre 2003, sur les véhicules de services AX, Espace, BX, pouvez-vous nous donner, une date précise de changement de ces véhicules avec ré-affectation des autres

R : C'est en attente de la dotation qui arrive 1^{ère} de janvier 2004 et tout se fera en janvier. Nous sommes s ferons

**Prochaines réunions CE-DP
le 16 décembre 24 Mars 2003
à 15h30.**

Q : Nous demandons la réfection des bouches d'égouts, situées sur les voies bus du campus L09.

R : C'est un dossier déjà transmis au recteur du campus, mais sera renouvelé dans quelques jours.

Questions C.F.D.T.

Q : Suite aux déviations du marché de Noël, peut-on prévoir une meilleure info clientèle (horaire réel aux poteaux) pour les prochaines actions ciblées de longues dates (au minimum au marché de Noël 2004), afin que les C.R. ne se fassent pas houspiller par les clients.

R : Ce sera fait en 2004 et en particulier pour le marché de Noël 2004 avec une meilleure info aux poteaux, ainsi que l'information dans les bus et informations parlées dans les radios.

Q : Comment se fait-il qu'au bout du troisième jour de gel, les bus, à la sortie du matin soient encore gelées (non démarré ou non dégelés par le système du « camion ») et sortent de ce fait en retard du dépôt ?

R : Sur le rapport d'exploitation, il n'y a qu'un bus qui serait sorti en retard, et le personnel de l'atelier a fait le nécessaire. A l'avenir nous mettrons en route les bus sensibles, mais ce jeudi là tous les bus ont été dégelés mais nous reconnaissons que le produit utilisé n'était plus assez performant car une partie du stock était de l'année dernière.

Q : Effectif atelier : sur une question CGT vous disiez que l'effectif de l'atelier était normal. Pourquoi doit-on effectuer les réparations de bus à l'extérieur de la STRD ? Si le curatif va à l'extérieur, où en est le préventif ?

R : Il y a eu plusieurs gros travaux sur des bus ces derniers temps et nous avons du envoyer à l'extérieur certaines réparations coûteuses qui nous seront remboursés du fait de notre non-responsabilité en terme d'accident. Le directeur M. Perraud nous prend à partie sur cette question en nous disant que notre question signifiait que les gens de l'atelier se « tournaient les pouces »

**Réunion
commission de suivi sécurité
04 novembre 2003** Mr Esmonin (mair de ChenoveChenôve et responsable transport à la COMADI), fait un préambule de réunion :

- Il signale l'effort de la communauté d'agglomération sur l'achat d'équipements dans les bus
- L'embauche d'agents d'ambiance, avec continuité de ceux-ci avec la contribution donnée par la COMADI.

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mise en forme : Puces et numéros

Mise en forme : Puces et numéros

Mis en forme

R : C'est OK l'assistante RH fera le nécessaire une fois par mois. Pour le photocopieur c'est en cours de changement dans les bureaux administratifs (pour un coup inférieur de 30%) et sera opérationnel fin décembre au CFR.

Questions F.O.

Q : Prévoir le dégivrage des girouettes avant la sortie du dépôt le matin par temps de gel.

R : Les nouveaux bus sont équipés de dégivrage, pour les autres bus, le problème sera traité avec un système de pulvérisation efficace.

Q : Est-il prévu le remplacement d'un agent de maîtrise du marketing partant à la retraite.

R : Il n'y a aucun personnel partant à la retraite, mais seulement Mr Soler partant à mi-temps fin 2004. Une organisation va être mise en place avec la nouvelle agence.

Q : Définition du rôle de l'agent de maîtrise en service soirée et comment se fait-il que conducteurs de nuit ne soient jamais encadrés par la maîtrise du service sécurité.

R : Dans l'organisation actuelle, c'est le personnel maîtrise de l'encadrement opérationnel qui encadre la soirée. Avec le nouveau réseau, nous pouvons réfléchir pour inclure le personnel du service sécurité dans certaines de ces tâches. Sur la question cachée de qui ne fait pas son travail correctement en soirée, un membre des D.P. de F.O insiste sur le fait qu'il faut rapidement remédier à cela. A SUIVRE.

Q : Prévoir un protocole d'accord pour les agents travaillant à l'espace bus.

R : Il y a des avenants au contrat de travail qui vont être passés et les deux derniers agents passeront au roulement.

Q : Prévoir un système d'éclairage du pupitre de programmation de la girouette avant sur les bus AGORA articulés et standard.

R : Oui et faisons un prototype à valider avec le CHSCT.

Q : Remplacer certains aimants trop faibles des supports planchettes par des plus puissants afin d'éviter que celles-ci ne tombent par terre dans les secours.

R : Le problème est noté. Une recherche va être effectuée pour trouver un produit plus puissant. Possibilité aussi d'agrandir la surface d'aimantation. Une solution sera présentée.

Q : Paiement des 30 minutes du repas décalé sur le service 6 L20V06 (fin de service après 13h44)

R : Après une âpre discussion entre les délégués et la direction, ces derniers signalent qu'ils paieront le temps à ceux qui le signalent. Les délégués ne sont pas d'accord sur ce principe et demande que payé systématiquement le temps.

Q : Demande d'une prime exceptionnelle de fin d'année pour les bons résultats obtenus cette année 2003.

R : Ceci ne relève pas du DP mais de la revendication annuelle, mais nous avons bien pris note de votre demande.

Prochaines réunions CE-DP le 22 janvier à 15h30.

~~la pénibilité du métier étant une composante importante pour eux. Ils ne l'ont pas signé, car cela ne figurait pas dans l'accord.~~

~~Le programme de prévention scolaire 2003/2004 a permis de voir 13 collèges collèges, 16 écoles et 7 lycées prioritaires~~

~~o Collèges Collèges : élèves élèves de 6^{ème} 5^{ème} et SEGPA~~

~~o Ecoles primaires : CM2 des ZEP (zone d'éducation prioritaires).~~

~~o Lycées : interventions ciblées selon les difficultés difficultés rencontrées.~~

~~Un groupe d'agent STRD a été reconstitué pour travailler en collaboration sur la prévention scolaire (12 CR + 1 AVP). Ils contribuent à l'évolution des outils et des supports d'intervention et ils participent activement au déroulement des interventions dans les établissements scolaires.~~

~~La mairie rappelle son plan de prévention en terme de jeunes :~~

~~o Activités éducatives.~~

~~o Emploi temps libre.~~

~~o Garderie.~~

~~o Projet éducatif.~~

~~Mme Le Pottier présente le recrutement d'agent d'ambiance en cours, car les premiers premiers à la STRD. Ils 5 sont destinés à la conduite~~

Mise en forme : Puces et numéros

Mis en forme

Mis en forme

Mise en forme : Puces et numéros

Mise en forme : Puces et numéros

Mis en forme

Mis en forme

Q: Demande que le compte-rendu du CHSCT soit fait comme le prévoit le code du travail.

R: Le secrétaire du CHSCT demande de rédiger le P.V. de réunion du CHSCT. C'est d'accord, organisation à faire avec B.Héliot dans un délai rapide.

Q: Demande de réponse à la question N°7 du dernier CHSCT.

R: Il y a eu des pointages de fait (L20/03), Il faut que les agents qui sont en retard en fassent part au PC radio.

Q: Présentation des contrats locaux de sécurité.

R: A.dezitter présente en détails aux élus les CLSPD (contrats locaux de sécurité et de prévention de la délinquance). Les informations étant confidentielles, la présentation complète n'a été faite qu'aux élus du CHSCT. Le CHSCT fait remarquer qu'il y aurait une augmentation des purges de portes, et demande de faire le nécessaire, avant qu'un problème survienne.

Q: Résultats des pointages effectués par les CRs concernant les fortes charges.

R: Il faut remercier les conducteurs, pour cette action. Sur les lignes auditées, il faudra intervertir des standards avec des articulés → par ex : L03/01, 03/07, 04/03, 14//09 où les articulés ne se justifient pas et L01/05, 14//02 où il y a besoin d'articulés. Demande d'un des membres du CHSCT d'avoir un articulé sur la L20/03, l'entreprise prend en compte et les responsables réseaux s'en chargeront.

Q: Quelle grille pour les PRP pour janvier 2004 ?

R: Jusqu'en mars la grille tient bon, mais après il faudrait sur la base du volontariat, pouvoir récupérer des services du TC1 et demander aux PRP de travailler une semaine 3 jours et l'autre 2 et ceux jusqu'en octobre 2004.

Q: Comme prévu lors de leur création, demande le point des heures TC5 avant la fin de l'année.

R: Laissons l'année se terminer. B.Gagnon est train de mettre à jour les données sur les heures. Le point sera fait début 2004.

Q: Difficulté de doubler le camion de la Franco-Suisse, avenue du Château à Quetigny, L132 en direction de Dijon

R: Quand le problème a été émis, il y avait des travaux mais C.Dugrivel appelle la Franco-Suisse pour trouver une solution.

Q: Point sur les semaines de vacances hiver 2004.

R: La direction rappelle le principe des grilles A, B, C. La grille A a été satisfaite à 100% sur les 1^{er} semestres

et le dernier quadrimestre. La grille B a été satisfaite à 100% au 1^{er} semestre et à 50% au dernier quadrimestre. La grille C a été satisfaite à 30% sur février, 44% sur paques et à 0% sur Noël. Cela fait une moyenne sur l'année Hiver de 91 à 97% de satisfaction. Avec un peu plus de refus sur toussaint 2004 du fait du voyage du CE et de l'ouverture du nouveau réseau.

Q: Aménager d'urgence le terminus de Marsannay L24.

R: Toutes les demandes précédentes sont en cours de réalisation.

Q: Demandons le paiement des heures de récupération pour les agents participant à la commission Circulation de la ville de Dijon.

R: La participation de deux élus du CHSCT est une demande de la STRD. La STRD souhaite vérifier la présence pour que les heures soient payées.

Q: Prise en charge par l'entreprise du vaccin contre la grippe homéopathique

R: Ce serait moins efficace, d'après le médecin du travail. 153 personnes (25% des salariés) ont été vaccinées dont deux qui ont eu des réactions. Seul sera maintenu la solution déjà utilisée.

Q: Revoir le dernier départ de la ligne 12/15

R: Il manquerait du temps par rapport à l'année dernière (2 Mn). La direction va regarder le problème et la réponse sera fait en direct au CHSCT.

Q: Chronométrage des lignes du futur réseau avec des bus conduits par des membres du CHSCT.

R: Il y a des endroits où des travaux doivent être effectués pour pouvoir passer les bus. Rappel : des chronos ont déjà été faits en voitures. Ok pour un essai commun avec un bus (en présence d'agents de maîtrise) mais attention il faut savoir que ça ne passe pas partout.

Q: Réponse à la réfection des bateaux de l'ensemble du réseau.

R: Un courrier a été fait à la COMADI, mais attention, il y a des budgets à voter. Pour certains bateaux il faudra faire. La demande a été faite il y a quinze jours. Pour Plombière, les travaux seraient fait mi- juin.

Q: Divers

R: Pour l'espace bus il faudrait un protocole d'accord pour les horaires de travail applicable au 1^{er} janvier 2004. Il reste 3 semaines avant application A suivre

Une polémique s'instaure sur le groupe de travail sur le tabac. En effet F.O. et C.G.T s'insurge sur le fait que le premier tract sorti par notre section sur la première réunion TABAC, ne refléterait pas la réalité et en particulier sur ce point que je vous inscris ci dessous :

« Depuis un an et demi l'équipe CFDT de la STRD se bat pour obtenir une réunion de concertation sur la problématique des fumeurs et des non-fumeurs. Ce **mardi 4 novembre** a été, une date importante pour cette première réunion. »

Pour eux c'est l'équipe CHSCT qui a obtenu toutes les avancées qu'elle soit sur le tabac ou la RTT et d'autres thèmes,.....

Il est normal que l'entreprise travaille de concert avec le CHSCT car c'est la loi, mais je suis désolé, ce ne sont pas ces membres actuels qui ont fortement poussé pour obtenir cette réunion sur le tabac, que cela soit dit. N'en déplaise à nos détracteurs, il faudra qu'il continue à lire nos nouvelles qui essaient de refléter ce qui se dit en réunion avec des commentaires CFDT en plus.

**Prochaine réunion CHSCT le
16 mars 2004 à 15h30.**



Service minimum : «Une loi serait stupide ! »

Que penseriez-vous d'une loi sur le service minimum dans les services publics ?

Je pense qu'il serait stupide de faire une loi qui pourrait rendre les choses encore plus difficiles. Il suffit de regarder l'exemple italien que l'on nous cite en modèle. Cette semaine, il y a eu une grève générale des tramways malgré une loi sur le service minimum. Il vaut mieux travailler sur l'anticipation des conflits et l'amélioration du dialogue social. Nous devons concilier le droit individuel de chaque salarié à faire grève et le droit des usagers à la continuité du service public. Pour y parvenir, nous disons qu'il faut engager une négociation nationale sur ce sujet-là et après seulement faire une loi, si c'est nécessaire. Au moment où le gouvernement nous dit par une réforme du dialogue social qu'il veut amener la négociation avant la loi, je lui dis chiche, qu'il le fasse sur ce sujet-là !■

François Chéreau dans le journal Sud-Ouest

Le dialogue social pour anticiper les conflits

La loi sur le service minimum est-elle morte avant de naître? Ce vieux serpent de mer remis au goût du jour pour donner corps à une promesse électorale du candidat Jacques Chirac fait actuellement l'objet de deux propositions de loi. L'une d'octobre 2002 émanant d'un député UMP et la seconde de septembre 2003 dont l'auteur est Christian Blanc(UDF), qui a négocié, quand il était président de la RATP, un accord d'alarme sociale qui a aujourd'hui valeur d'exemple.

Ces textes ont étayé un débat sans vote à l'Assemblée nationale, le 9 décembre. Gilles de Robien, ministre des Transports, qui a organisé un tour d'Europe avec les partenaires sociaux pour recenser les pratiques européennes en la matière, semble vouloir calmer l'impatience des députés UMP partisans d'une loi avant les régionales. Au sein de la majorité et du gouvernement, le débat porte sur la stratégie et la méthode à suivre.

Débat au sein de la majorité.

Faut-il une concertation préalable, voire une négociation, pour ensuite légiférer, ou un texte ficelé (c'est le principe de la proposition de Christian Blanc) qui cadre les conditions du service garanti pour le décliner ensuite dans les entreprises? Après le débat à l'Assemblée, il semble que la

majorité se soit ralliée à la première option soutenue par Gilles de Robien. En matière de législation sur le service minimum, il n'est plus aujourd'hui question que d'un projet de loi « *de prévention et d'anticipation des conflits* ». L'objectif consiste à inciter les entreprises de transport à mettre en place un dispositif négocié afin de « *redonner à la grève un rôle ultime et exceptionnel* ». Quant à la continuité du service public, rien n'est vraiment tranché. Un petit groupe d'experts va se pencher sur l'aspect juridique du dossier. Il devrait rendre ses conclusions d'ici à l'été prochain...

PHILIPPE RÉAU

*** La CFDT STRD m'intéresse***

NOM, Prénom :

Téléphone :..... Emel :.....

Adresse :.....

.....

.....

.....

Je souhaite avoir des informations sur la CFDT (CFDTdelaSTRD@aol.com)

Je souhaite adhérer à la CFDT

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Coupon à remettre à :

* Mr CHAUMONNOT Hervé (Agent de Maîtrise)

* **Mme ROUX Sophie (Conductrice)**

* **Mr ROUSSELET Daniel (Conducteur)**

* Mr SOREZ Olivier (Agent de Maîtrise)

* Mr CONTASSOT Pascal (Agent de Maîtrise)

Mis en forme